

Document n°1 : DACOS, Marin. *Préface à l'édition française* In : *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press, 2016 (généré le 03 novembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/oep/1686>>. ISBN : 9782821869806. DOI : 10.4000/books.oep.1686.

Le point le plus important concerne le terme décrivant le mouvement de l'*open access* lui-même. L'expression *open access*, forgée au début des années 2000, a été immédiatement traduite en français par « accès libre ». Cette traduction reprenait le vocabulaire adopté pour les logiciels libres. En anglais, ces logiciels étaient d'abord des *free software*, ce qui induisait une confusion entre deux acceptions de *free* : gratuité et liberté. Dans l'esprit des fondateurs du logiciel libre, c'était bien de libertés qu'il s'agissait, la gratuité du logiciel étant une caractéristique secondaire par rapport aux libertés de lire, de modifier et de diffuser le code du logiciel. Cette ambiguïté initiale a été un problème pour le mouvement, qui a utilisé de nombreuses autres terminologies, comme le nom de la licence portant sur les logiciels (licence GPL, licence Apache, etc.), ou l'acronyme « FLOSS » (Free and Libre Open Source Software). Finalement, les dissidents du projet Open Office ont refondé un projet plus clairement libre sous le nom de « Libre Office », et c'est bien cette terminologie qui l'a emporté pour décrire les libertés du logiciel libre.

Pour l'*open access*, traduit en « libre accès », le problème était inverse. Le terme *open* signifie « ouvert », et non « libre ». Il implique donc que le texte d'un article en *open access* est ouvert en lecture, sans barrière juridique, technique ou commerciale. Mais il ne dit rien des possibilités de réutilisation du document. Par conséquent, *stricto sensu*, l'*open access* lève les barrières à l'accès et maintient toutes les protections du droit d'auteur sur les textes, ce qui signifie qu'ils ne peuvent être reproduits ou modifiés qu'après une autorisation explicite, dans le cadre d'un contrat de cession de droit. La principale exception à cette protection est le droit de courte citation, qui autorise les lecteurs à citer l'œuvre tant que l'extrait cité reste bref.

L'accès libre va beaucoup plus loin : c'est un *open access* qui accorde aussi des droits supplémentaires au lecteur, c'est-à-dire des libertés. Parmi elles, le droit de partage, donc de diffusion publique, est le plus important. Certaines versions de l'accès libre accordent même un droit de modification de l'œuvre originale, mais il en est rarement question dans le cadre de la publication académique, pour d'évidentes raisons d'intégrité documentaire. Il importe de revenir ici à la liberté fondamentale qui consiste à avoir le droit de partage/rediffusion du document. Cette liberté signifie que tout individu a le droit de republier l'œuvre, par exemple sur un site web, dans une anthologie papier ou sur une liste de diffusion à laquelle seraient abonnées des milliers de personnes. Elle signifie, par conséquent, qu'il est loisible de citer de longs extraits d'une œuvre, voire l'intégralité, dans n'importe quelle autre œuvre, sans avoir à en demander l'autorisation. La condition de toutes ces réutilisations est, bien entendu, de reconnaître sa paternité. Bien souvent, ces libertés sont exprimées à travers les licences Creative Commons (CC) inventées par Lawrence Lessig, juriste américain qui a beaucoup contribué à penser le numérique.

1 Lawrence Lessig, *Code and Other Laws of Cyberspace*, Basic Books, New York, 1999.

2 Pierre Mounier et Marin Dacos, *L'édition électronique*, La Découverte, Paris, 2010.

Document n°2 : SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press, 2016 (généré le 03 novembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/oep/1600>>. ISBN : 9782821869806. DOI : 10.4000/books.oep.1600.

Le passage de l'imprimé au numérique nous permet de proposer des copies parfaites de notre travail. Le fait de passer de l'informatique individuelle à un réseau global d'ordinateurs connectés nous autorise à partager ces copies parfaites avec une audience planétaire pour un coût quasi nul. Cette possibilité de partage gratuit à l'échelon mondial a surgi il y a une trentaine d'années avec l'apparition d'Internet. Avant cela, il s'agissait d'une idée parfaitement utopique.

Les technologies numériques ont engendré plus d'une révolution. Celle qui nous concerne peut-être nommée révolution de l'accès au savoir. Pourquoi les auteurs ne sont-ils pas plus nombreux à utiliser

cette révolution pour atteindre davantage de lecteurs ? La réponse est claire. Les auteurs qui partagent leurs œuvres de cette manière les mettent en accès ouvert, alors que d'autres dépendent des ventes de leurs œuvres pour vivre, ou tout au moins ils apprécient l'existence de ces ventes même si leurs objectifs ne sont pas seulement financiers.

Nous pouvons maintenant affiner cette question en mettant de côté les auteurs désireux de vendre leurs œuvres, à savoir la grande majorité d'entre eux. Imaginons un groupe d'auteurs dont les écrits sont à la fois sérieux et utiles, et qui suivent une coutume tricentenaire consistant à les diffuser librement. Je ne parle pas d'un groupe d'auteurs riches qui n'ont pas besoin d'argent. Je parle d'un groupe d'auteurs définis non par leur richesse mais par leurs sujets d'étude, leurs spécialités, leurs motivations, leurs intentions et leur appartenance institutionnelle. En fait, la plupart de ces auteurs ne sont pas riches.

Pour le moment, il nous importe peu de savoir qui ils sont, quel est leur nombre, ce qu'ils écrivent et pourquoi ils suivent cette coutume tricentenaire. Il nous suffit de savoir qu'ils reçoivent un salaire de la part des organismes qui les emploient, et que ce salaire leur permet de diffuser leurs écrits gratuitement. Il nous suffit aussi de savoir qu'ils écrivent pour avoir un impact et non pour toucher des droits d'auteur, et que cet impact peut favoriser leur carrière.

Supposons maintenant que le fait de vendre leurs écrits soit dommageable à ces intérêts puisque ce choix réduirait à la fois leur audience et leur impact. Ce choix altérerait également leurs objectifs professionnels puisqu'il les obligerait à aborder des thèmes intéressants en priorité le grand public plutôt qu'à se consacrer aux thèmes spécialisés dont ils sont les experts. Ces auteurs ont donc tout intérêt à tirer parti de la révolution de l'accès au savoir. Le rêve d'un accès libre et global peut devenir une réalité pour ce groupe spécifique d'auteurs, alors que la plupart ne peuvent se permettre ce choix puisqu'ils vivent des droits touchés sur leurs œuvres.

Ces auteurs chanceux sont les auteurs académiques, et les écrits qu'ils diffusent sans compensation financière sont les articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture. L'accès ouvert est le nom de ce type d'accès révolutionnaire que ces auteurs peuvent procurer à leurs lecteurs puisque ces mêmes auteurs touchent par ailleurs un salaire et ne sont donc pas motivés par un gain financier.

La littérature en accès ouvert est numérique, en ligne, gratuite et exempte de la plupart des restrictions en termes de droit d'auteur et de licence d'utilisation. Nous pourrions l'appeler accès « sans barrières », mais ce terme mettrait l'accent sur les défauts plutôt que sur les avantages d'un tel accès. Il importe également de préciser quelles sont les barrières supprimées par l'accès ouvert.

Un prix de vente (ou d'abonnement) est une barrière significative. Il est envisageable d'acheter un article à titre individuel. Mais cette barrière devient infranchissable pour un universitaire qui a besoin de lire et d'utiliser des centaines d'articles dans le cadre de son projet de recherche, ou pour une bibliothèque au service de milliers de professeurs et d'étudiants travaillant sur des dizaines de milliers de sujets, sans compter la publication des dizaines de milliers de nouveaux articles chaque année. L'existence d'un prix de vente est doublement néfaste pour la recherche, à la fois pour les auteurs en limitant leur audience et leur impact et pour les lecteurs en restreignant le nombre d'articles qu'ils peuvent lire et utiliser. Un aspect essentiel de l'accès ouvert est de supprimer la barrière du prix de vente.

Le droit d'auteur peut lui aussi devenir une barrière significative. Si on peut librement lire un article mais qu'on veut le traduire dans une autre langue, en distribuer des copies à des collègues, extraire des données à l'aide d'un logiciel sophistiqué ou reformater l'article pour utilisation sur un autre support, l'autorisation de l'ayant droit sera le plus souvent incontournable. Cela a du sens si l'auteur veut vendre son article et si l'utilisation envisagée par tel ou tel usager amoindrit ces ventes. Mais nous parlons ici de ce groupe spécifique d'auteurs qui souhaite diffuser le plus largement possible ses articles scientifiques. Malgré cela, ces auteurs ont souvent tendance à transférer leurs droits à des intermédiaires dénommés éditeurs qui veulent vendre leur travail. Ces barrières instituées par les intermédiaires et non par les auteurs eux-mêmes risquent d'empêcher les usagers d'avoir accès à cette recherche. De plus, substituer à la liberté de l'usager la nécessité de demander des autorisations constitue une double entrave à la recherche non seulement pour les auteurs dont les articles deviennent moins utiles parce qu'ils toucheront moins de lecteurs, mais aussi pour les lecteurs en limitant la possibilité d'utilisation de ces articles. Un aspect essentiel de l'accès ouvert est de supprimer la nécessité de demande d'autorisations.

Supprimer la barrière du prix de vente signifie que les lecteurs ne sont plus limités par leur propre budget ou par le budget des organismes dont ils fréquentent les bibliothèques. Supprimer la nécessité

de demander des autorisations signifie que les universitaires sont libres d'utiliser ces articles à des fins scientifiques. Cela inclut la diffusion d'un article, sa traduction, l'extraction de données, la migration du texte sous de nouvelles formes, l'archivage à long terme, sans parler des futures formes de recherche, d'analyse et de traitement des données. L'accès ouvert rend donc les articles plus utiles de deux manières, en permettant l'accessibilité à davantage de lecteurs et l'utilisation pour leurs propres besoins.

Document n°3 : Marin Dacos, « Le savoir est une arme », *Discours de remise de la médaille de l'innovation, 2016.*

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du CNRS,

Mesdames et Messieurs les Présidents et les Vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'Instituts,

Mesdames et Messieurs,

Recevoir la Médaille de l'innovation 2016, c'est, à mes yeux, bien plus que recevoir une récompense individuelle.

C'est, avant tout, marquer l'avènement d'un mouvement vieux de 20 années, mais qui est resté longtemps marginal : le mouvement de l'accès ouvert, c'est-à-dire l'édition électronique sans barrière technique, juridique ou commerciale pour le lecteur.

C'est aussi reconnaître le rôle central que jouent les sciences humaines et sociales dans la compréhension du monde. Comprendre le monde dans son immense complexité : cette ambition est noble et nécessaire, à la fois pour l'esprit, mais aussi pour l'action. Car comprendre le monde, c'est le premier pas qui permettra de le changer. En ces temps troublés, plus que jamais, le savoir est une arme, la plus noble et la plus pacifique des armes. Et OpenEdition est notre canon à idées commun.

Cela concerne tous les domaines qu'OpenEdition promeut à travers ses 400 revues sur Revues.org, ses 3000 ouvrages sur OpenEdition Books, ses 1500 carnets de recherches sur Hypothèses, ses 30 000 événements sur Calenda. Le champ est vaste.

Des sciences de l'environnement à la sociologie des religions, du Développement durable aux Questions de communication, de la Revue française de pédagogie à l'histoire des femmes et du genre, de la Sociologie du travail à l'étude des relations des peuples indigènes avec leur environnement, des recherches contre la pauvreté à la sinologie, des recherches en économie aux études sur les transformations de la famille, de l'étude des mondes musulmans à l'anthropologie de la santé, de l'éthique publique à la géographie, des études africaines aux études rurales, des études américaines aux leçons inaugurales du Collège de France...

L'énumération arbitraire de tous ces domaines devrait vous donner l'eau à la bouche. Elle permet de mesurer à la fois les questions de recherche fondamentale tout autant que les enjeux d'appropriation de ces résultats par la société.

Mais toute cette connaissance serait invisible si elle était cadenassée derrière des péages. Elle serait stérile, cantonnée à quelques oasis de savoir dans un désert d'ignorance.

Grâce à l'accès ouvert, OpenEdition a pu attirer en 2015 30 millions de visiteurs uniques, c'est-à-dire 30 millions de lecteurs. Les 100 000 auteurs publiés sur une des plateformes d'OpenEdition trouvent, ainsi, leur public, tout leur public. C'est un bon résultat, pour une littérature réputée plutôt « chiantifique » !

Recevoir la Médaille de l'innovation 2016, c'est aussi l'occasion de souligner l'étroite coopération entre les sciences humaines et sociales et les sciences informatiques, ce qui constitue une façon de faire des humanités numériques. Nous menons, avec Patrice Bellot, des programmes de recherche & développement qui ont été cofinancés par les investissements d'avenir et par Google.

Recevoir la Médaille de l'innovation 2016, c'est aussi l'occasion de remercier les établissements qui nous ont fait confiance, l'université d'Avignon, l'EHESS, le CNRS, l'université d'Aix-Marseille, ainsi que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Enfin, et surtout, recevoir la médaille de l'innovation, c'est avoir l'occasion de remercier les compagnons de route qui ont cru à cette aventure de la diffusion large et ouverte des savoirs. Contrairement à ce que certains prétendent, la société n'a jamais autant lu qu'aujourd'hui. C'est à nous de la nourrir avec des contenus solides et compréhensibles, issue des meilleures recherches et, plus largement, de la bibliodiversité.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans la contribution de plus de 200 personnes. Je veux ici d'abord et avant tout remercier l'ensemble des membres, passés et présents, du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) ainsi que les membres des Conseils scientifiques d'OpenEdition. Par leurs compétences et leur travail quotidien, par leur expertise et leur dynamisme, ils ont œuvré pour construire ce qui est devenu une infrastructure de recherche d'envergure internationale.

Je ne peux pas terminer sans remercier les miens, qui ont été présents lorsque l'orage grondait, et plus particulièrement Antonin, Ludivine et Lili. Ils savent bien que rien n'aurait été possible sans eux.

J'espère vous avoir mis en appétit de connaissances et vous avoir convaincus de vous abreuver, chaque jour, à la source des sciences humaines et sociales. Si le savoir est une arme, c'est parce qu'il est une nourriture pour l'esprit.

Document n°4 : # *Data Gueule*, n°63, Julien Goetz, Sylvain Lapoix et Henri Poulain, francetv nouvelles écritures, Premières Lignes Télévisions et Story Circus, 2016. [<http://irl.nouvelles-ecritures.francetv.fr/datagueule-1.html>]

Dans le monde de la recherche scientifique, publier ses travaux est un passage obligé. Cela permet aux chercheuses et chercheurs de faire connaître leur travail mais aussi d'être identifié par leurs pairs et pourquoi pas d'obtenir un poste, à condition d'être publié dans les bonnes revues. Sauf que cette mécanique de publication - qui permettait à la base de faire circuler le savoir - est devenue une vraie chasse gardée économique : celle des éditeurs scientifiques. Quelques grands noms comme le neerlandais Elsevier ou le groupe Springer/Nature se partagent un marché juteux et privatisent au passage des travaux scientifiques la plupart du temps financés par des fonds publics.

Document n°5 : « Pour pouvoir passer en accès libre, toute l'équipe d'un journal scientifique démissionne », in *Le Monde.fr*¹, 04.11.2015 à 17h57.

Les six éditeurs et 31 membres du comité de lecture cesseront leur collaboration avec le géant Elsevier au 31 décembre.



ELSEVIER

L'ensemble de la rédaction du journal scientifique *Lingua*, spécialisé dans la recherche linguistique, a annoncé sa démission, pour protester contre le refus de son éditeur Elsevier de se tourner vers un

¹ http://www.lemonde.fr/campus/article/2015/11/04/pour-pouvoir-passer-en-acces-libre-l-ensemble-des-editeurs-d-un-journal-scientifique-demissionne_4803211_4401467.html

modèle en accès libre. Les éditeurs du journal ont annoncé vouloir ouvrir leur propre publication concurrente, et gratuite, qui s'appellera *Glossa*.

Dans un entretien au site spécialisé *Inside Higher Ed*, Johan Rooryck, responsable éditorial de la publication, dénonce l'augmentation vertigineuse du prix d'accès au journal. Outre l'augmentation des abonnements, il critique fortement le fait que *Lingua*, comme la plupart des titres du géant de l'édition scientifique Elsevier, soit vendu dans des « packs » de publications peu clairs et hors de prix.

Dans un communiqué, Elsevier argue de son côté que le coût de traitement d'un article revient à 1 800 dollars, et qu'il lui est financièrement impossible de baisser les prix au niveau demandé par les éditeurs de *Lingua*. Il affirme également que M. Rooryck a tenté de « *prendre le contrôle du journal* ».

Mouvement pour l'accès libre aux publications scientifiques

Elsevier, qui domine très largement le marché de l'édition scientifique dans le monde, est fréquemment l'objet de vives critiques sur ses politiques tarifaires. Depuis plusieurs années, de nombreuses voix s'élèvent contre son modèle économique, basé sur l'acquisition des droits de publications de travaux de recherche qui sont pour la plupart financés par de l'argent public.

L'éditeur est la cible privilégiée du mouvement dit « Open access », qui plaide pour un accès libre et gratuit à l'ensemble des publications scientifiques financées publiquement, et milite plus largement pour une réforme du droit d'auteur.

« *L'intégralité de l'héritage scientifique et culturel de l'humanité, publié durant des siècles dans des livres et des journaux, est de plus en plus numérisé et mis sous clef par une poignée de grandes entreprises. Si vous voulez lire les articles qui décrivent les résultats des plus grands projets scientifiques, vous devrez payer des sommes gigantesques à des éditeurs comme Reed Elsevier. Nous voulons que cela change* », expliquait en 2008 Aaron Swartz, l'un des principaux artisans du mouvement, dans le texte fondateur *Guerilla Open Access Manifesto*.

Document n°6 : Gabriel Benet et François Maginot, *Papiers dorés*, 2015.

Dans les laboratoires, les chercheurs produisent du savoir. Très concrètement, ce savoir prend la forme d'un papier, l'article scientifique. Ces publications sont éditées par des organismes majoritairement privés qui proposent aux autres scientifiques d'y accéder contre des sommes colossales : l'abonnement à certains journaux peut atteindre les 60 000€ par an ! Force est de constater que l'argent public sert à racheter des travaux eux-mêmes financés par des fonds publics. Face à l'absurdité apparente du modèle de l'édition scientifique, nous avons souhaité enquêter.

Document n°7 : « Sci-Hub, le site qui pirate des articles de recherche scientifique, est de retour, Sci-Hub donne accès, gratuitement, à 47 millions d'articles de chercheurs. Objectif affiché : lutter « contre l'inégalité de l'accès à la connaissance », in *Le Monde.fr* | 15.02.2016 à 14h50.



C'est l'éternel jeu du chat et de la souris : un site donne accès à du contenu piraté, est poursuivi en justice, fermé par les autorités, puis ouvre à nouveau sous un autre nom de domaine... avant d'être à nouveau poursuivi. Le site qui a cette fois réapparu, après avoir été fermé, ne pirate ni musique ni films, mais des articles de recherche scientifique.

Sci-Hub donne ainsi accès, gratuitement, à 47 millions d'articles de chercheurs, selon les chiffres donnés par le site. Du contenu d'ordinaire payant, publié par de grands éditeurs de revues scientifiques. Et l'un d'entre eux a décidé de réagir. Elsevier, un des plus importants éditeurs du secteur, a porté plainte contre le site pour violation de droits d'auteur et obtenu gain de cause auprès de la justice américaine en octobre dernier. Le nom de domaine initial, Sci-hub.org, a été supprimé par les autorités. Ce qui n'a pas empêché le site de réapparaître peu de temps après sous une autre adresse, Sci-hub.io.

Un système de solidarité

« *Nous luttons contre l'inégalité de l'accès à la connaissance dans le monde, peut-on lire sur le site. La connaissance scientifique devrait être accessible à tout un chacun, quels que soient son niveau de revenus, son statut social, son lieu de vie, etc.* » C'est une chercheuse en neurosciences vivant en Russie, la Kazakhe Alexandra Elbakyan, qui a lancé ce site en 2011. Dans une lettre adressée à la justice américaine, elle explique sa démarche :

« Quand j'étais étudiante au Kazakhstan, je n'avais accès à aucun article de recherche. J'en avais besoin pour mon projet de recherche. Payer 32 dollars [par article] est insensé quand vous avez besoin de parcourir ou de lire des dizaines ou des centaines d'articles pour faire vos recherches. J'ai obtenu ces articles en les piratant. J'ai découvert ensuite qu'il existait énormément de chercheurs (pas seulement des étudiants, mais des chercheurs universitaires) dans la même situation que moi, notamment dans les pays en développement. »

Et ceux-ci n'ont pas attendu Sci-Hub pour trouver un moyen d'accéder à ces articles sans les payer. Sur de nombreux forums spécialisés, les chercheurs qui ont besoin d'un article en font la demande à la communauté. Si un internaute dispose de l'article – parce qu'il l'a lui-même acheté, ou parce que son université lui en donne l'accès, alors il peut le partager, souvent de façon privée. Ce système de solidarité existe aussi sur le forum Reddit, dans une sous-catégorie spéciale, ou encore sur Twitter, où il est possible de faire des requêtes avec le mot-clé #IcanHazPDF. Les chercheurs s'échangent aussi des identifiants permettant d'accéder à des revues ou des éditeurs.

Lire aussi Les bibliothèques clandestines de l'édition scientifique

« Distribution gratuite de la connaissance »

Avec Sci-Hub, Alexandra Elbakyan a décidé de passer à la vitesse supérieure, en automatisant ce système artisanal. Quand un internaute a besoin d'un article, il lui suffit de le chercher sur Sci-Hub. Si le site dispose déjà du fichier PDF de l'article, alors l'internaute peut immédiatement le télécharger. En revanche, s'il ne l'a pas en stock, alors Sci-Hub utilise des identifiants pour se connecter à des universités qui ont accès aux articles, récupère le PDF, et l'enregistre une fois pour toutes dans sa base de données. Ainsi, le site s'enrichit petit à petit au fil des besoins de ses utilisateurs.

Pour se financer, le site fait appel aux dons de ses utilisateurs, ce qui lui a valu d'être accusé par le plaignant de « *bénéficiaire* » de ce piratage. Ce dont Alexandra Elbakyan se défend dans le courrier transmis à la justice américaine :

« C'est vrai que ce site fait appel aux dons, mais nous n'obligeons personne à le faire. Elsevier, au contraire, fait du racket : si vous ne payez pas, vous ne lirez aucun article. Sur mon site, les gens peuvent lire autant d'articles qu'ils veulent gratuitement, et envoyer des dons est leur choix. Pourquoi Elsevier ne pourrait pas fonctionner ainsi ? J'aimerais aussi souligner que nous n'avons jamais reçu la moindre plainte d'auteurs ou de chercheurs. Seul Elsevier se plaint de la distribution gratuite de la connaissance. »

Des prix exorbitants

Le prix d'accès à ces articles, qui ne cesse d'augmenter, agite la communauté scientifique depuis plusieurs années. En 2012, plus de 15 000 chercheurs avaient signé une pétition intitulée « Le coût du savoir », dénonçant les prix « *exorbitants* » d'Elsevier, qui publie pas moins de 2 000 revues scientifiques par an. Une initiative qui faisait suite au boycott de l'éditeur par l'éminent mathématicien Timothy Gowers. La prestigieuse université Harvard avait alors elle aussi rejoint la fronde, expliquant que le prix de ses abonnements aux contenus des éditeurs lui coûtait chaque année 3,75 millions de dollars.

Lire la tribune : La science menacée par une bulle spéculative de l'édition ?

Le suicide en 2013 d'une des jeunes figures du Web de l'époque, le militant du partage des connaissances en ligne Aaron Swartz, avait relancé encore une fois le débat. Il était poursuivi pour avoir, en 2010, caché un ordinateur dans un placard du Massachusetts Institute of Technology afin de télécharger l'intégralité de Jstor, l'une des principales bases de données de publications scientifiques, à l'accès payant.

La justice américaine s'intéressera à nouveau au cas de Sci-Hub lors d'une nouvelle audience prévue en mars. Mais quelle que soit sa décision, elle sera cette fois difficile à mettre en œuvre. Car ni le nouveau nom de domaine de Sci-Hub, ni ses serveurs, ni Alexandra Elbakyan ne dépendent aujourd'hui de la justice américaine.

Document n°8 : Réponse d'Alexandra Elbakyan à la Cour de New York saisie par Elsevier, Lettre du 15 septembre 2015. <http://www.savoirscom1.info/2015/11/diffuser-librement-la-science-vital-et-pourtant-illegal>

Diffuser librement la science, vital et pourtant illégal

par SavoirsCom1 | Nov 4, 2015 | Enclosures | 0 commentaires

Le site Torrent Freak nous apprend qu'une cour de justice de l'Etat de New York saisie d'une plainte déposée par la société Elsevier a ordonné la fermeture des sites Sci-Hub, Library Genesis ou Bookfi pour violation du droit d'auteur. Ces sites hébergaient et donnaient accès gratuitement à des volumes importants de publications scientifiques, articles et ouvrages, commercialisés par de grands éditeurs scientifiques comme Elsevier. Bien qu'illégaux au regard de la loi, ces sites jouaient un rôle non négligeable aujourd'hui pour l'accès à la connaissance, notamment pour les chercheurs dans les pays du Sud où l'accès aux bases de données scientifiques payantes restent hors de portée de la plupart des établissements.



Articles récents

Nouvel accord sectoriel sur l'exception pédagogique : une avancée à tous petits pas

Atelier de préparation du calendrier de l'Avent du domaine public 2016

Participez aux premiers Trophées de l'Open Data pour les territoires

Libre@Toi : bientôt une radio libre dédiée aux #communs sur la bande FM ?

L'Éducation nationale, champ de bataille entre logiciels libres et multinationales de l'informatique

SavoirsCom1 soutient le projet de création d'une « Radio des Communs » sur

En réaction à la fermeture des sites sus-nommés, le collectif SavoirsCom1 a traduit la lettre écrite par Alexandra Elbakyan en réponse à la Cour de New York saisie par Elsevier. Cette chercheuse kazakh y explique courageusement pourquoi elle a choisi de devenir opératrice du site Sci-Hub, pour favoriser un accès au savoir qui lui était devenu impossible dans son pays et en faire profiter d'autres chercheurs dans le monde.

Cher M. Robert W. Sweet,

Je vous écris pour clarifier certains détails de Elsevier v. Sci-Hub, affaire # 15-cv-4282.

Je suis l'opératrice principale du site web sci-hub.org mentionné dans l'affaire. Il est vrai que via le site web sci-hub.org n'importe qui peut télécharger, absolument gratuitement, une copie de chaque article de recherche publié par Elsevier (Elsevier demande 32 USD pour chaque téléchargement).

Je voudrais clarifier les raisons derrière le site web sci-hub.org. Quand j'étais étudiante à l'université du Kazakhstan, je n'avais accès à aucun article de recherche. J'avais besoin de ces articles pour mon projet de recherche. Un paiement de 32 dollars est tout simplement délirant quand vous avez besoin de survoler ou lire des dizaines ou des centaines de ces articles pour votre recherche. J'ai obtenu ces articles en les piratant. Plus tard, j'ai découvert qu'il y avait de très nombreux chercheurs (non pas des étudiants, mais des chercheurs universitaires) exactement comme moi, spécialement dans les pays en développement. Ils ont créé des communautés en ligne (forums) pour résoudre ce problème. J'étais une participante active dans une de ces communautés en Russie. Là, toute personne qui a besoin d'un article de recherche, mais ne peut le payer, peut faire une demande et un autre membre qui peut l'obtenir l'enverra gratuitement par email. Je pouvais obtenir n'importe quel article en le piratant, et j'ai donc répondu à de nombreuses demandes et les gens ont toujours été très reconnaissants pour mon aide. À la suite de cela, j'ai créé le site web sci-hub.org qui rend simplement ce processus automatique et le site web est devenu immédiatement populaire.

Il est vrai que le site web collecte des dons, pour autant nous ne contraignons personne pour qu'ils en envoient. Elsevier, par contraste, opère un racket : si vous n'envoyez pas d'argent, vous ne lirez aucun article. Sur mon site, n'importe quelle personne peut lire autant d'articles qu'elle le souhaite gratuitement, et envoyer un don est leur libre volonté. Pourquoi est-ce que Elsevier ne peut travailler ainsi, je m'interroge ?

Je voudrais aussi mentionner qu'Elsevier n'est pas le créateur de ces articles. Tous les articles sur leur site ont été écrits par des chercheurs, et les chercheurs ne reçoivent pas d'argent sur ce qu'Elsevier collecte. Cela est très différent de l'industrie de la musique ou du film, où les créateurs reçoivent de l'argent pour chaque copie vendue. Mais l'économie des articles de recherche est très différente. Les auteurs de ces articles ne reçoivent pas d'argent. Pourquoi enverraient-ils leurs travaux à Elsevier dans ce cas ? Ils se sentent contraints de le faire, parce que Elsevier est un propriétaire de ce qu'on appelle des « journaux à haut impact ». Si un/e chercheur/se veut être reconnu, avoir une carrière – il ou elle a besoin de publier dans de tels journaux.

Ce que j'ai écrit ici n'est pas juste mon opinion – ce sujet est largement discuté dans la communauté de la recherche. Par exemple, le chercheur John Willinsky a écrit un livre nommé « *The Access Principle: The Case for Open Access to Research and Scholarship* » où il parle de ce problème. L'opinion générale dans la communauté de la recherche est que les articles de recherche devraient être distribués gratuitement (accès ouvert), et non vendus. Et les pratiques d'entreprises comme Elsevier sont inacceptables, parce qu'elles limitent la diffusion de la connaissance. En 2012, il y a eu un « boycott d'Elsevier » organisé par l'éminent mathématicien Timothy Gowers pour lutter contre de telles pratiques :

« *The Cost of Knowledge* » est une protestation par des membres du monde académique contre les pratiques commerciales de l'éditeur de revues Elsevier. Parmi les raisons de cette protestation il y a un appel à des prix plus bas pour les revues et à une mise en avant accrue de l'accès ouvert à l'information. Le principal travail du projet est de demander aux chercheurs de signer une déclaration où ils s'engagent à ne pas soutenir les revues d'Elsevier en publiant, en faisant une revue par les pairs, ou en fournissant un service éditorial pour ces revues. »

Je voudrais aussi mentionner que je n'ai jamais reçu de plainte des auteurs ou des chercheurs, seul Elsevier se plaint de la distribution libre de la connaissance sur le site web sci-hub.org.

Cordialement,

Alexandra Elbakyan,

L'opératrice de sci-hub.org

Texte original : <https://torrentfreak.com/images/sci-hub-reply.pdf>